

IFF CV01

COMPTABILITÉ ET TARIFICATION VOYAGEURS



PUBLIC CIBLÉ

Encadrants commerciaux et les chefs de Gare en prise de poste.



OBJECTIFS

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de contribuer efficacement à l'établissement de la tarification et la comptabilité voyageurs.



PRÉREQUIS

Avoir occupé le poste d'agent commercial de train, et avoir des connaissances de base en comptabilité, tarifs de gare et train et en technologie matériel voyageurs.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exercices, étude de cas, travail en groupe et échange de bonnes pratiques.



DURÉE: 3 Semaines



PROGRAMME

- Développer les dispositions générales et communes (gare et train)
- Connaître la gestion comptable des différents canaux de distribution (gare et train)
- Organiser la comptabilité gare et train (Différentes entités)
- Vérifier et contrôler de la comptabilité Maîtriser la tarification voyageurs, les produits tarifaires
- Maîtriser les systèmes d'émission de la billetterie automatique (SABIL) et le distributeur automatique de tickets (DAT)
- Maîtriser les conditions d'application des tarifs voyageurs et établir les conditions de remboursement de détaxe et de la gestion des réclamations clients

• **Evaluation de niveau 2** : Evaluation des capacités acquises en fin de formation ➔ **Oui**